



Demande de propositions n° 84084-21-0066

Réponses aux questions des soumissionnaires n° 004

Question	Réponse
Les soumissionnaires doivent-ils utiliser les formulaires « tels quels » pour présenter leur soumission ou peuvent-ils présenter une soumission conçue ou mise en page différemment? Prenons l'annexe E, par exemple. Voulez-vous que nous présentions notre soumission à l'aide du formulaire fourni ou pouvons-nous intégrer les questions et les réponses à notre propre document de proposition?	Les soumissionnaires peuvent ajouter des renseignements ou personnaliser leur réponse pour présenter l'information demandée à l'annexe E - Projets de référence. Il leur incombe de s'assurer, pour les besoins de l'évaluation, que leur proposition renferme bel et bien les renseignements demandés à l'annexe E.
Y a-t-il un nombre minimum ou maximum d'échantillons d'étude de cas ou de projet requis pour démontrer la capacité d'accomplir les tâches décrites dans l'énoncé des travaux?	Les soumissionnaires ne sont pas tenus de fournir un nombre minimum d'échantillons. En règle générale, un maximum de trois échantillons suffit pour démontrer que l'expérience et les compétences des trois ressources proposées correspondent aux exigences précisées dans l'énoncé des travaux.
L'annexe E exige trois échantillons et au moins 3 000 heures facturées. S'agit-il de 3 000 heures facturées par projet ou pour l'ensemble des projets?	L'annexe E exige un minimum de 3 000 heures facturées au total. Les soumissionnaires doivent déterminer le nombre de projets à inclure pour satisfaire à cette exigence.
En ce qui concerne le critère obligatoire O ₁ , veuillez confirmer si chacune des ressources proposées doit posséder cinq années d'expérience. C'est certainement le cas de quelques-unes d'entre elles.	La modification n° 1 de la demande de propositions exige que chaque ressource ait accumulé au moins 3 000 heures d'expérience en prestation de services de graphisme à la date de clôture des soumissions.
Combien la Régie dépense-t-elle chaque année pour des contrats de cette nature?	À l'heure actuelle, le budget estimatif pour répondre au besoin se situe dans la fourchette suivante : de 10 000 \$ CA à environ 150 000 \$ CA.
En ce qui concerne l'exigence cotée E ₄ , est-ce que deux échantillons suffiraient ou est-ce que les soumissionnaires doivent en fournir trois?	Un soumissionnaire qui ne fournit que deux (2) exemples ne sera pas admissible au nombre maximal de points pouvant être accordés pour chaque section de l'exigence cotée.

La « Régie » désigne la Régie de l'énergie du Canada.